

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 Avril 2026 à 18 heures 30

Sous la Présidence de Madame Fernando, Maire

Etaient présents : Mesdames Caroline AUBERT, Sandrine BARSAGOL, Annie BOIX, Monique BONNAFOUX, Isabelle FAGARD, Pauline GOUDEAU, Déborah LEGER. Messieurs Jean-Christophe BONNAFOUX, Christophe DELACROIX, Jean-François FENEUX, Serge FIRINGA, Youssef ISAOUTAN, Christophe MATEU, Frédéric NEGROU, Loïc NGOUSSA, Bernard PINGAUD, Mickaël SMESMAN.

Absents excusés : Mme Sonia SANCHEZ (procuration Mme AUBERT Caroline)

Absent :

Le quorum étant atteint le Conseil municipal est ouvert

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

Nomination d'un secrétaire de séance : Mme BOIX Annie

Le compte rendu du dernier conseil est approuvé à l'unanimité

Questions d'actualité depuis le dernier conseil présentées par Madame le Maire

Le 21 mars dernier, les membres du conseil municipal ont élu le maire et les adjoints, puis ont déposé en signe de respect une gerbe au monument aux morts de la commune

Le 23 mars une réunion de travail a réuni autour de Jean-François Soto les maires qui ont vu leur mandat renouvelé par les électeurs. Il s'est agi de préparer le mandat communautaire qui va commencer le 20 avril avec l'élection du président et des vice-présidents

Le week-end dernier la 12^{ème} édition des Galets Rouges a été d'une qualité remarquable et a connu un grand succès ...chaque année, les agents et les élus s'investissent pour mettre à la disposition des artistes locaux de la commune, espaces qui s'ajoutent aux opportunités offertes par les habitants. Cette magnifique manifestation fait briller Plaissan bien au-delà de notre territoire. Un grand merci aux organisateurs.

Rappel : le prochain évènement festif aura lieu le 12 Avril avec la 10^{ème} édition du Carnaval de Plaissan

ORDRE DU JOUR :

DELIBERATION N°1 : Détermination du nombre de conseillers municipaux délégués.

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal précédent a décidé de créer 4 postes d'adjoint sur un volume de cinq maximums prévus par les textes.

Tous les adjoints élus ont une délégation. Elle peut de ce fait maintenant donner délégation à des membres du conseil municipal.

Elle rappelle que l'attribution des délégations est consentie par un arrêté du Maire.

Article L 2122-18 du CGCT :

« Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal ».

Mme le Maire propose de fixer le nombre de conseillers municipaux délégués à 3.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°2 : Election des conseillers municipaux délégués

Le nombre des conseillers délégués ayant été voté, il convient maintenant d'élire trois conseillers même s'il n'y a pas d'obligation. Les conseillers sont désignés par le Maire. Les délégations correspondent à l'analyse des besoins de la population durant le dernier mandat.

Il est proposé Mr DELACROIX Christophe (eau brute, eau potable et Gemapi), Mme LEGER Déborah (marchés publics), Mme BONNAFOUX Monique (actions sociales)

Vote : l'unanimité

DELIBERATION N°3 : Vote indemnité de fonction maire.

Exposé de Mme le Maire

L'indemnité de fonction du maire n'a pas besoin de faire l'objet d'une délibération du conseil municipal pour être attribuée à celui-ci. Le maire bénéficie automatiquement d'une indemnité de fonction fixée par l'article L. 2123-23 du CGCT à un taux qui dépend de la strate de sa commune. Ce n'est que si le maire en fait la demande, et que le conseil municipal accepte, que ce dernier peut prévoir par délibération une indemnité de fonction inférieure au taux légal. Le taux légal est de 55.70 % de 4110.52 euros. (Indice 1027 de la fonction publique)

Mme le Maire propose au conseil d'accepter de réduire son indemnité de fonction à 49 % de l'indice brut terminal 1027.

Compte tenu d'une conjoncture défavorable, de la baisse du soutien de l'état, des efforts demandés aux agents, aux citoyens, le maire et les adjoints ont fait le choix de la sobriété.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°4 : Vote indemnité de fonction des adjoints et des conseillers municipaux délégués.

Mme le Maire explique au conseil que les indemnités de fonction des adjoints sont déterminées en application du barème de l'article L 2123-20 du CGCT. Pour le nombre d'habitants de la commune, le taux est de 21,38 % de l'indice brut 1027.

Mme le Maire propose à chaque adjoint de diminuer le taux de rémunération en fonction des délégations données.

Mme AUBERT Caroline : 10.99 % de l'indemnité brute.

Mme BOIX Annie : 13.49 % de l'indemnité brute.

Mr NEGROU Frédéric : 18 % de l'indemnité brute.

Mr PINGAUD Bernard : 18 % de l'indemnité brute.

- Elle propose la rémunération suivante pour les élus délégués :

Mme LEGER Déborah et Mme BONNAFOUX Monique : 9.24 %

Mr DELACROIX Christophe : 10.94 %

L'économie totale réalisée sur le budget de fonctionnement de la commune grâce à la sobriété du maire et des adjoints est de 18200 euros annuels, ce qui peut paraître peu mais cela représente 127400 euros pour la totalité du mandat

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°5 : Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

La liste des délégations a été envoyée à chaque élu afin d'en prendre connaissance avant le conseil municipal.

Mme le Maire précise que malgré ce vote, toutes les démarches importantes pour la commune sont toujours soumises au conseil pour délibération.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°6 : Désignation des représentants au Syndicat Hérault Energie.

Changement des statuts à présent un seul représentant.

Il est proposé Mr NEGROU Frédéric qui siège dans ce syndicat depuis de nombreuses années.

Vote : 18 pour, 1 Abstention Mr MATEU

DELIBERATION N°7 : Désignation d'un correspondant défense, incendie et secours.

Sa mission est de renforcer le lien entre la nation et ses forces armées.

Interlocuteur privilégié pour la défense. Il sera destinataire d'informations régulièrement.

Madame le Maire propose Mr SMESMAN Mickaël.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°8 : Désignation des membres de la CAO.

Commission importante et nécessaire lors d'appel d'offres pour les marchés publics.

Il est proposé Mme LEGER Déborah, Mr SMESMAN Mickaël, Mme FAGARD Isabelle, Mr NEGROU Frédéric, Mr FENEUX Jean-François et tous les membres de l'opposition : Mr NGOUSSA, Mme BARSAGOL, Mr MATEU.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°9 : Désignation des membres du GIP- centre de santé le DARDAILLON

Rappel du GIP par Mme le Maire

Il est proposé Mr Bernard PINGAUD, Mme BONNAFOUX Monique comme titulaires et Mme LEGER Déborah suppléante.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°10 : Désignation des membres de commission de contrôle des listes électorales

Rôle : Veiller à la régularité de la liste électorale, Statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO)

Il convient de nommer 9 conseillers municipaux non indemnisés dont 6 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges. La préfecture désignera 3 titulaires et 3 suppléants et les 3 conseillers municipaux respectivement de la deuxième et à la troisième liste.

Mme FAGARD Isabelle, Mr FIRINGA Serge, Mr BONNAFOUX Jean-Christophe, Mr FENEUX Jean-François, Mr SMESMAN Mickaël, Mme GOUDEAU Pauline. Mr NGOUSSA, Mme BARSAGOL, Mr MATEU.

Vote : A l'unanimité

DELIBERATION N°11 : Désignation des représentants à l'association des communes forestières

Il est proposé Mr BONNAFOUX Jean-Christophe titulaire, Mme FERNANDO Béatrice suppléante

Vote : 18 pour, 1 Abstention Mr MATEU

DELIBERATION N°12 : Désignation des représentants au Syndicat centre Hérault

Il est proposé Mme BOIX Annie.

Vote : 18 pour, 1 Abstention Mr MATEU

Questions Diverses :

- Mr NGOUSSA demande quel est le délai légal avant le conseil municipal pour envoyer des propositions de questions à mettre au débat Réponse maximum trois jours avant.
- Mr NGOUSSA demande les délégations attribuées aux adjoints ?
Réponse : Mme AUBERT C : Festivités, culture, associations culturelles, conseil école.
Mme BOIC Annie : Manifestations civiles et militaire, accompagnement des jeunes stagiaires et services civiques
Mr NEGROU Frédéric : Voirie, Réseaux, Sécurité, Ecole.
Mr PINGAUD Bernard: Finances, Urbanisme.

La séance est levée à 19 h 25